

bref ECO

Lundi 9 Novembre 2020

[Puy-de-Dôme Innovation](#) [Electrique / Electronique](#) [Santé](#)

Cipam innove avec des badges pour maintenir la distanciation physique

Publié Le 06/11/2020 - 16:14

A partir de son expertise en traçabilité et identification automatique informatisée, l'entreprise clermontoise Cipam participe à la lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 avec ses badges permettant de maintenir la distanciation physique.

Dans le feu d'une discussion ou au détour d'un couloir, il n'est pas toujours facile de maintenir spontanément la distanciation physique imposée par le protocole sanitaire anti-Covid-19. [Pionnier du déploiement en France de la technologie RTLS](#) (systèmes de localisation en temps réel), Cipam vient de lancer la commercialisation d'une solution pour aider ses utilisateurs à se tenir à bonne distance les uns des autres.

Baptisée Noccela, celle-ci est complémentaire des gestes barrières et s'adapte à toutes les structures, sans installation spécifique : il suffit de poser une antenne à l'entrée du bâtiment. Elle repose sur la remise à chacun d'un tag qui se porte comme un badge et est doté d'un numéro personnalisé. Lorsque des personnes se croisent, leurs tags mesurent la distance qui les sépare : si elle est inférieure à 2 mètres, ils émettent un signal lumineux et sonore. Les données détectées à ces occasions – et seulement elles – sont enregistrées par les tags concernés, chacun pouvant recenser jusqu'à 1.500 incidents par jour...

Repérer les cas contacts

Lorsqu'il passe à proximité d'une borne de transfert, chaque tag transmet ces incidents qui sont envoyés vers une base de données centralisée. Ceci afin de pouvoir tracer plus facilement et plus rapidement les potentiels cas contact. Les responsables de l'organisation peuvent se connecter sur un site web pour consulter l'historique de ces incidents et prendre connaissance des statistiques voire analyser les interactions de chacun avec une personne infectée. « *La solution Noccela est conforme au RGPD et les données personnelles enregistrées ne sont utilisées qu'en cas de contact potentiel et ne peuvent être lues que par des personnes autorisées (ressources humaines, équipe médicale, médecins...)* », précise un responsable de Cipam qui offre l'abonnement à sa solution Noccela pendant 1 an, puis la propose au prix d'un euro par tag et par mois.

- Sylvie Jolivet